



municipalité de Notre-Dame-du-Portage



Volume X-Numéro 19-OCTOBRE 2011

Mot du maire

CONSULTATIONS PUBLIQUES SUR LE PROJET DE VISION STRATÉGIQUE DE LA MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP

La MRC de Rivière-du-Loup a adopté le 16 juin 2011, un projet d'énoncé de vision stratégique. Celui-ci a été rédigé à partir des consultations ciblées (focus groups). Les citoyens sont maintenant invités à venir se prononcer sur ce projet lors des assemblées de consultations publiques qui se tiendront au cours des prochaines semaines.

Le projet d'énoncé de vision stratégique est une image globale de ce que le conseil de la MRC souhaite pour l'avenir de notre collectivité. Par l'adoption d'un tel énoncé de vision, la MRC vise l'adhésion et la mobilisation des citoyens et des intervenants socio-économiques en faveur d'une action collective durable. Dans ce contexte, la prise en compte de l'opinion des citoyens à l'égard du projet de vision est incontournable.

À travers les consultations à venir, la MRC désire s'assurer que la version finale de la vision stratégique reflète véritablement les aspirations des citoyens de notre territoire.

La MRC de Rivière-du-Loup entend donc vous informer sur le projet de vision, puis vous donner la parole lors de soirées de consultation. Les prochaines assemblées publiques auront lieu selon les coordonnées suivantes :

2 novembre à 19h30 à la Maison de la culture : 67, rue du Rocher, Rivière-du-Loup.

15 novembre à 19h30 au Centre des loisirs : 290, rue Sirois à Saint-Épiphanie

29 novembre à 19h30 à la Salle paroissiale : 425, rue de l'Église à Cacouna.

Au cours de ces assemblées publiques : la Commission de consultation formée par le conseil de la MRC entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet d'énoncé de vision stratégique peut être consulté à la préfecture de la MRC de Rivière-du-Loup, au 310, rue St-Pierre à Rivière-du-Loup, au bureau de chaque municipalité locale et à l'adresse Internet : <http://www.riviereduloup.ca/mrc/> sous l'onglet «documentation».

Louis Vadeboncoeur, Maire : mairie@notre-dame-du-portage.ca
Annie Lemieux, Dir. générale : directiongenerale@notre-dame-du-portage.ca
Gaston Lamarre, Dir. ser. techniques et urbanisme : servicestechniques@notre-dame-du-portage.ca
Marie-Claude Gauvin, Adj. administrative : administration@notre-dame-du-portage.ca
Keven Lagacé, Coordonnateur des loisirs : loisirs@notre-dame-du-portage.ca
Lise Lavoie, Secrétaire-réceptionniste : reception@notre-dame-du-portage.ca
Jean François Lévesque, agent de développement : jeanfrancois.rural@gmail.com



DÉPÔT LÉGAL 2003
ISSN : 1708-1742

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA



LES ANIMAUX ERRANTS :

Plus aucune tolérance pour les chiens errants. Une amende de 100\$ pour chaque jour d'infraction sera chargée. Se référer au règlement concernant les animaux disponible au bureau municipal pour plus de détails /99-17-201, article 22 et 25.

DEMANDE DE PERMIS

Travaux de construction et de rénovation

Vous devez vous procurer un permis pour les travaux ou événements suivants :

Faire une vente de garage, démarrer une entreprise, refaire la couverture, refaire la galerie ou le patio, changer des portes et des fenêtres, aménager le sous-sol, implanter une piscine, modifier ou mettre en place une installation septique, aménager ou modifier un puits ou points de captage de l'eau potable, faire tous travaux de rénovation à l'intérieur ou à l'extérieur (revêtement des planchers, etc...), faire un mur de soutènement ou une clôture sur votre terrain, etc...

Pour l'obtention d'un permis ou d'un certificat d'autorisation, les formulaires sont disponibles au bureau municipal. Pour toutes questions relatives à la réglementation en urbanisme, vous pouvez communiquer avec le service de l'Urbanisme, les vendredis entre 9h et 16h, au 862-9163, poste 12.

Abris d'hiver et clôtures à neige

Dès le 15 octobre 2011, les abris d'hiver et les clôtures à neige seront autorisés dans la municipalité, et ce, jusqu'au 1er mai 2012. Par contre, quelques conditions s'appliquent afin de respecter convenablement le règlement municipal.

- Ils doivent être sur un terrain où il y a un bâtiment principal;
- Les abris d'hiver doivent être érigés sur l'aire de stationnement ou sur une voie d'accès au stationnement;
- Vous devez respecter une distance de 1,50 mètre entre l'abri d'hiver et l'arrière d'un trottoir;
- Les abris d'hiver doivent être revêtus de façon uniforme de toile ou de panneaux de bois peints;
- L'usage de polyéthylène ou autres matériaux similaires est prohibé;
- Les abris d'hiver ne doivent pas excéder une hauteur de 3 mètres.

Entreposage extérieur en tant qu'usage complémentaire à l'habitation

Les véhicules récréatifs doivent être entreposés dans la cour arrière ou latérale, et localisés à plus de 2 mètres des lignes arrières et latérales du terrain selon le règlement de zonage, article 15,2,3.

Le bois de chauffage doit être proprement cordé et empilé dans les cours arrières ou latérales, et localisé à plus de 1 mètre des lignes arrières et latérales du terrain. L'empilage ne doit pas dépasser 1,5 mètre de hauteur.



Feuilles mortes : nous vous invitons à venir déposer vos feuilles mortes au site de dépôt au 220, côte de la mer. Veuillez s'il vous-plaît enlever les feuilles des sacs et déposer vos sacs dans la poubelle prévue à cet effet.



Avis important - Secteur Parc de l'Amitié - DÉCHETS NON PERMIS DANS LE RÉSEAU D'ÉGOUT SANITAIRE

Nous vous rappelons que dans le but de préserver le système de traitement des eaux usées, nouvellement construit, nous vous demandons de **NE PAS JETER** dans les toilettes : tampons et serviettes hygiéniques, condom, gant en latex, tête de vadrouille, lingettes humides de bébés, housse de vadrouille (Swiffer) et tout autre matériel de ce genre. Toute personne qui enfreint le règlement est passible des amendes prévues au règlement.



**Une boîte à lunch Zéro Déchet
est celle qui nourrit ton estomac plutôt que la poubelle!
Un lunch Zéro Déchet ne contient pas:**

Un sac à lunch en papier ou en plastique
Des emballages individuels
Des emballages qui ne se recyclent pas

Des trucs ou des astuces?

Choisir des sacs ou boîtes à lunch durables qui permettent d'éviter de jeter quotidiennement des sacs en plastique ou en papier.

Réutiliser le même sachet (par exemple pour une pomme coupée en quartiers) pour plusieurs lunches permet de réduire la quantité d'emballages que l'on jette.

Préférer des ustensiles réutilisables et une serviette en tissu.
Suffisamment de nourriture pour combler ton appétit, pas plus.

Acheter des produits en vrac ou en format familial permet de diminuer l'usage d'emballages.

Les produits en portions individuelles produisent beaucoup de déchets et coûtent surtout plus chers.



PROGRAMME D'ÉCO-PEINTURE



Seulement les produits de peinture suivants peuvent être amenés à l'arrière du bureau municipal sur le contenant en métal bleu.

PEINTURES VENDUES:

- Soit dans les commerces de détail (contenants de 100 ml et plus)
- Soit dans les commerce de gros (contenants de moins de 170 litres pour fin architecturale seulement)

Liste non exhaustive, des catégories de peinture visées:

- **Apprêts et peintures (latex, alkyde, émail ou autre)**
- **Peintures à métal ou antirouille**
- **Peintures aluminium**
- **Teintures**
- **Vernis**
- **Laques**
- **Produits ou préparations pour le traitement du bois (préservatifs) ou de la maçonnerie (dont les scellants acrylique pour entrées d'autos)**
- **Peintures de signalisation (celles disponibles dans les commerces de détails).**

PEINTURES EN AÉROSOLS



Semaine québécoise de réduction des déchets

Du 16 au 23 octobre prochain, ce sera la semaine où les gens sont invités à venir porter des jouets, du matériel, des jeux de société et bien d'autres à l'édifice municipal de Notre-Dame-du-Portage (du lundi au vendredi de 9 h 00 à 17 h 00 excepté le vendredi 9 h 00 à 16 h 00).

Cette semaine sert à sensibiliser les gens autour concernant l'environnement et bien évidemment les 3R:

- Réduction
- Réemploi
- Recyclage

Ces objets seront redirigés vers la grande collecte de jouets qui aura lieu le 22 octobre prochain à Rivière-du-Loup. La municipalité pourra par la suite, si elle le désire emprunter les jouets pour ses activités : camp de jour, activités diverses, Les Vendredis fous ! Fous ! Fous !, Défi Plein Air et plusieurs autres.

Les Vendredis fous ! Fous ! Fous !



Le vendredi 28 octobre prochain, les jeunes (âgés de 6 à 12 ans) de Notre-Dame-du-Portage sont invités à venir fêter l'Halloween un petit peu plus vite que prévu..... !!!!

À partir de 18 h 30, la noirceur prendra le dessus au Chalet des sports. Tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Les jeunes seront dans l'ambiance pendant 90 minutes.

Au programme :

- Dégustation
- Concours de citrouilles
- Sécurité 101
- Défilée
- Jeux divers
- Cachette



2,00\$ par jeune

Les jeunes recevront des bonbons à la toute fin de l'activité

Pour information : Keven Lagacé 418-862-9163 au poste 23 ou
loisirs@notre-dame-du-portage.ca



Questionnaire sur les loisirs de ma communauté

Notre-Dame-du-Portage
Chalet des sports
Saison hiver 2011-2012

Ce questionnaire a pour but de cibler les goûts de la municipalité de Notre-Dame-du-Portage en matière de loisirs au Chalet des sports durant l'hiver.

Veuillez rapporter ce questionnaire au bureau municipal de Notre-Dame-du-Portage avant vendredi le 28 octobre à 16 h 00.

1- Combien êtes-vous à la maison ? Fille Garçon Homme Femme

2- Quel âge avez-vous ? ans ans ans ans

3- Si vous êtes étudiant(e), à quelle catégorie appartenez-vous?

maternelle 1^{ère} année 2^{ème} année
 3^{ème} année 4^{ème} année 5^{ème} année
 6^{ème} année secondaire 1 secondaire 2
 secondaire 3 secondaire 4 secondaire 5
 cégep

4- Dans le tableau suivant, cochez vos préférences et indiquez quand vous aimeriez pratiquer vos activités hivernales.

| Activités | Période | Semaine | | | Fin de semaine | | |
|------------------------------------|---------|------------|------------|--------|----------------|------------|--------|
| | | Avant-midi | Après-midi | Soirée | Avant-midi | Après-midi | Soirée |
| Hockey adultes | | | | | | | |
| Hockey libre | | | | | | | |
| Hockey jeunes (13 ans et moins) | | | | | | | |
| Patinage | | | | | | | |
| Ski de fond | | | | | | | |
| Raquette | | | | | | | |
| Activités intérieures* | | | | | | | |

*Les activités intérieures comprennent : soccer sur table, mississippi, tennis de table et autres.

5- Inscrivez quelle activité, ne figurant pas dans la liste numéro 4, que vous aimeriez pratiquer :

À quel moment voudriez-vous pratiquer cette activité ? Am Pm Soirée
 Semaine Fin de semaine

Commentaires _____

Merci d'avoir pris le temps de répondre au questionnaire. Celui-ci aura un impact important sur l'horaire futur du Chalet des sports pour l'hiver 2011-2012.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec Keven Lagacé :

Téléphone : 418-862-9163 au poste 23

Courriel : loisirs@notre-dame-du-portage.ca

Communiqué

DINER DE L'AUTOMNE 2011 DE L'ENVOL DES AINÉS

Le comité de l'Envol des aînés vous invite à son dîner de l'automne, le mercredi 12 octobre 2011 à 11h30 à la salle Gilles Moreau du Chalet des sports de Notre-Dame-du-Portage. Les personnes intéressées à se procurer leur carte d'entrée pour le dîner (15\$ par personne), peuvent contacter mesdames Solange Dickner au **418-862-4432** et Ghislaine Larouche au **418-862-3832**



MARCHÉ DE NOËL—

Voici les dates des marchés de Noël qui se tiendront près de chez-vous. Encouragez vos artisans!

4-5-6 NOVEMBRE À RIVIÈRE-DU-LOUP :

Vendredi 12h30 à 21h, samedi 10h à 21h., dimanche 10h à 16h.

12-13 NOVEMBRE À LA MAISON DU NOTAIRE À TROIS-PISTOLES :

Samedi et dimanche de 9h30 à 17h

24-25-25 NOVEMBRE À LA COUR DE CIRCUIT À L'ISLE-VERTE :

Vendredi 16h à 21h, samedi 10h à 17h, dim. 10h à 17h30

Au plaisir de vous y rencontrer! MARIE DIAMENT



La Maison Desjardins
de soins palliatifs du KRTB

BESOIN DE BÉNÉVOLES À LA MAISON **D**ESJARDINS (SOINS PALLIATIFS)

La Maison Desjardins des soins palliatifs du KRTB a besoin de personnes bénévoles pour offrir quelques heures de leur temps. Joignez-vous à un groupe de bénévoles à l'entretien, à l'accueil, à la préparation des repas ou soyez bénévoles aux soins auprès des personnes en fin de vie. À noter que le bénévolat auprès des personnes malades nécessite une formation et une période de mentorat. Contribuer au confort et à la dignité des gens de notre communauté atteints de maladie incurable. **Contactez-nous au 418-860-0240.**

Louise Lafontaine, dir. de la Maison Desjardins du KRTB



Fabrique de Notre-Dame-du-Portage
531, route-du-Fleuve
Notre-Dame-du-Portage (Qc)
G0L 1Y0

« Chantons Noël »
Un avant-goût de Noël en musique

Le **4 décembre prochain**, à **14h00**, il y aura un *concert de Noël* à l'église de Notre-Dame-du-Portage.

Ce concert sera donné par **Le Chœur du Kamouraska**. Cet ensemble, sous la direction de M. Marcel Migneault, regroupe de 25 à 30 choristes (voix mixtes) qui proviennent de la région, de Rivière-du-Loup à Saint-Jean-Port-Joli. Vous entendrez une belle variété de chants de Noël. Venez vous mettre dans l'ambiance de Noël, quelques semaines à l'avance! Il y en aura pour tous les goûts.

Des **billets** sont en vente auprès des marguilliers et au presbytère : **10 \$ pour les adultes, gratuit pour les enfants de 12 ans et moins**. Nous vous attendons en grand nombre. Ce spectacle est au profit de la Fabrique de notre paroisse.

Le Conseil de Fabrique

CONSEIL DE LA FABRIQUE : LA « COLLECTE DE LA CAPITATION »

Pour plusieurs, un « Merci »

La « Collecte de la capitation » est en cours depuis plus de deux mois. Le Conseil de la Fabrique veut dire un « **Grand Merci** » à toutes celles et à tous ceux qui ont répondu en contribuant à notre campagne annuelle de financement. Ce soutien financier est nécessaire pour poursuivre la mission pastorale de la paroisse (prière et célébration, formation à la vie chrétienne, fraternité et engagement) et assurer l'entretien de nos édifices. À tous nos généreux donateurs, nous tenons à dire ce « **Merci** » pour votre générosité.

Pour d'autres, un « Rappel »

Pour ceux et celles qui auraient omis de faire leur remise, nous faisons un rappel. Le soutien financier de tous les paroissiens et paroissiennes est nécessaire pour équilibrer les finances de la Fabrique rendues plus précaires au fil des ans. Si vous avez omis de le faire, nous réitérons notre geste de la main tendue. Il est toujours temps d'apporter votre collaboration. Faites-nous parvenir votre remise par la poste ou déposez-la lors de la quête dominicale (dans une enveloppe fermée) ou au presbytère directement ou par le passe-lettre. Nous vous en remercions à l'avance.

Ghislaine Boucher
Présidente du Conseil de la Fabrique

Abbé Odilon Hudon, ptre
Curé



Sur la ligne de l'histoire, venez pêcher l'éperlan...

2^e édition

samedi le 15 octobre

Activité familiale gratuite autour de ce petit poisson qui se pêche depuis de nombreuses années
au quai du Portage

Organisée par Patrimoine et Culture du Portage



Programmation

- 10 h. 30 Rendez-vous au quai
Départ pour la recherche de sangsues avec Paul Bossé, Denis Rioux, Jean-Guy Boucher,
Gilles Côté
- 14 h. Au gymnase de l'école
Éperlan, anguille, esturgeon: trois (3) espèces qui fréquentent le Portage que nous aurons
l'occasion de mieux connaître
par le biologiste Guy Verreault, du MRNF
- 15 h. Au gymnase de l'école
Démonstration de pêche : comment appâter, pêcher, retirer le poisson de l'hameçon et prin-
cipes de sécurité par Denis Rioux
- 15 h. 30 Sur le quai
On sort nos cannes à pêche...
- 17 h. 30 Sur le quai
Remise des méritas
**Qui va récolter la première sangsue? la plus longue sangsue ? Qui va pêcher l'éperlan
le plus long ? le poisson le plus drôle ? le 1^e poulamon (loche) ?**

Si le temps le permet, dégustation d'éperlans avec le chef et ses assistants cuistots.

Pour info : 418-862-3995

Apportez votre canne à pêche (nous en aurons quelques-unes à prêter)

*P*etites annonces



CHAT PERDU

Nous avons perdu un charmant petit chat tigré. Caractéristique : il a 3 pattes!!! Communiquez au 418-862-3349. Nous serons très heureux de le récupérer. Merci

OFFRE DE SERVICE AU MOULIN À COUDRE DU PORTAGE

Je vous offre mes services pour :

- * La réparation et l'ajustement de vos vêtements.
- * La confection de coussins, petits rideaux, nappes et autres objets décoratifs.
- * Service rapide à bon prix! Sur rendez-vous. Au plaisir de vous servir.



Yolande Imbeault : 418 863-4812

OFFRE DE SERVICE

J'offre mes services pour faire l'entretien ménager. Je suis disponible soit à la semaine ou au quinze jours selon vos besoins. Pour renseignements, contactez-moi au 418-862-0147.



OFFRE DE SERVICE

Bonjour! Je m'appelle Alexandra Bouillon, j'ai 13 ans et je suis en secondaire 2. Je vous offre mes services pour garder vos enfants. J'ai suivi mon cours de gardienne avertie et je vais suivre mon cours de RCR cette année. J'ai déjà gardé des enfants. Vous pouvez m'appeler au 418-816-0855 et il me fera plaisir de garder vos enfants!



OFFRE DE SERVICE

Cours d'espagnol niveau débutant offerts par petit groupe de 3 ou 4 personnes ou privés. Informez-vous à : Profs à domicile Bas Saint-Laurent, Jacqueline Poirier tel. 418-860-4128.

N'attendez pas que votre enfant soit en situation d'échec scolaire.



418-860-4128

**PROFS À
DOMICILE**
BAS-SAINT-LAURENT

Le coup de pouce qui fait la différence!

COURRIEL : profsadomicile@videotron.ca
SITE WEB : www.profsadomicilebsl.com

Les mots du Portage no 3

LE FLEUVE SE RÉVÈLE

À bout de souffle, elle atteignit enfin le débarcadère. Du regard elle embrassa le fleuve, habituellement sillonné d'embarcations. «Non, est-ce possible? C'est un rêve, un mauvais rêve», laissa-t-elle échapper, encore haletante. «L'eau, l'eau, il n'y a plus d'eau.»

Depuis des années, elle venait tous les matins voir ce que le fleuve avait rejeté sur la rive. Ces objets hétéroclites l'attiraient. Ils nourrissaient son imagination, ses rêves. Elle s'était peu à peu créé un monde d'aventuriers et d'amants des mers. Assise au bord de l'eau, elle leur parlait, leur révélait les hauts et les bas de sa vie de jeune femme.

Ce matin, le fleuve lui avait joué un vilain tour. Son Grand, comme elle l'appelait, avait laissé couler son eau à la mer sans se préoccuper de refaire le plein. Elle comprit qu'il voulait lui montrer sa face cachée, celle qu'il garde tout au fond de son lit.

Le fleuve restait le fleuve. La senteur toute humide du varech pesait lourd. Les bécasseaux à long bec continuaient de fouiller la boue en quête de larves juteuses. Les filets attendaient patiemment leurs proies. La jeune femme voyait à peine l'île-aux-Lièvres qui se dissimulait au loin derrière la brume de septembre.

Le fleuve l'invitait à pénétrer son monde vieux de milliards d'années. Cette grande faveur, il ne l'avait faite à personne. À elle, il avait décidé de se révéler; elle lui avait souvent confié ses joies, ses rêves, ses angoisses.

Elle avança et mit le pied dans la boue toute chaude, enveloppante. Quelques pas encore. Des épaves, des carcasses, des squelettes, des débris jonchaient son passage. Elle n'arrivait pas à croire que son majestueux fleuve avait tant englouti. Elle ressentait même un peu de colère envers son Grand. Comment avait-il pu la tromper de la sorte, lui dont la surface est grandiose?

Au fur et à mesure qu'elle avançait, elle commençait à comprendre que la nature suivait simplement son cours, que le sort de certaines personnes et de certains objets était de nourrir le fleuve. Ils reposaient là, pêle-mêle, les uns par-dessus les autres. Leur empilage constituait un grand livre d'histoire.

Levant les yeux, elle vit quelqu'un qui marchait, comme elle, parmi les débris. Il ne la regardait pas, trop préoccupé qu'il était à découvrir cet univers étrange. Il semblait inoffensif. Elle s'approcha,

FEUX ET BRUMES

CONTES, LÉGENDES ET RÉCITS

PAR

DIX-NEUF AUTEURS DES OUTAOUAIS
SOUS LA DIRECTION DE JACQUES FLAMAND



Vermillon

Ses gestes et son visage échappaient à toutes catégories d'âge et de race. Elle le trouva beau, viril. Serait-il le Borée de ses rêves, ce dieu du vent du nord qui viendrait un jour l'enlever comme il avait ravi la charmante Orithye, fille du roi d'Athènes?

D'un filet de vois, elle lui dit:

-Monsieur!

Il ne répondit pas, le la voyait pas.

-Monsieur! Qui êtes-vous?

Il la contourna sans répondre, le regard perdu. Elle le suivait. Il s'arrêta pour analyser la forme élancée d'une bouteille vert-de-gris qu'il prit dans ses mains. Il l'examina soigneusement, puis la remit tendrement à sa place, comme on couche un enfant déjà endormi. Il fixa une petite boîte de couleur azur, la ramassa, l'ouvrit et contempla attentivement ce qui s'y trouvait. Après une longue hésitation, il décida de la garder. Le fleuve lui en faisait cadeau.

Elle aurait bien aimé savoir ce que cette boîte renfermait, mais elle n'osait pas le lui demander. Elle se contentait de le suivre tout en étudiant ses gestes. Tranquillement, elle apprenait à le connaître. Il ne s'intéressait pas aux goélettes coulées avec leur chargement de vois, ni aux bateaux de plaisance et à leurs petits capitaines.

Les mots du Portage no 3

Il recherchait l'insolite : morceaux d'assiettes, flasques, chopes d'étain, cuivre oxydé. Il prenait doucement ces objets dans ses mains, les tournait et les retournait, puis les déposait dans leur cavité d'origine. Il n'avait retenu que la boîte, qu'il serrait précieusement sous son aisselle gauche.

Elle tenta à nouveau de lui parler. L'interpellant à mi-voix, elle demanda à voir ce qu'il y avait dans la boîte. Pour la première fois, il sembla s'apercevoir de sa présence. Ses yeux se posèrent sur elle. Il la regarda avec la même attention qu'il portait aux objets reposant au fond du fleuve. Sa bouche s'entrouvrit comme s'il allait parler, mais ne dit rien. Il se remit à scruter le sol à ses pieds. Elle ne comprenait pas. Pourquoi refusait-il de répondre, de lui dévoiler le contenu de la boîte?

Elle continua de le suivre pas à pas, s'arrêtant où il s'arrêtait, analysant ce qu'il analysait. Peu à peu, elle vint à se sentir bien, près de lui. Elle n'avait plus besoin de connaître son nom, ni de savoir ce qui l'avait amené à parcourir le lit du fleuve. Sa présence suffisait à la rendre heureuse.

Le soleil s'inclinait à l'ouest. L'homme se retourna pour lui faire signe qu'il était temps de rentrer chacun chez soi. En se quittant, ils échangèrent un soupçon de sourire. Il se dirigea vers l'Île-aux-Lièvres, elle regagna Notre-Dame-du-Portage. Leur aventure avait pris fin.

Le lendemain, quand elle revint au débarcadère, le fleuve avait retrouvé son visage majestueux. Les eaux remplissaient de nouveau son lit. Il ne s'était révélé que pendant une journée, pas plus. Cela avait suffi pour qu'elle se rende compte que sous ses vagues, dormait tout un monde. Elle pensait à l'homme de l'Île-aux-Lièvres. Elle aimait cet inconnu. Elle avait hâte de lui parler de ses parents qui ne comprenaient pas son besoin de solitude, des hommes qui la traitaient d'indépendante, de rêveuse. Son quotidien venait de s'enrichir d'un amant compréhensif et tendre. Dorénavant, elle ne serait plus seule; il serait là, à ses côtés. La vie l'avait récompensée. Elle se savait heureuse.

Gilles Bilodeau
Hull (Québec)

Source:

Feux et brumes
Contes, légendes et récits par
Dix-neuf auteurs des
Outaouais sous la direction
de Jacques Flamand.

Aquarelles :

Patricia Séguin Smith

II. Quand le sort se révèle





2011-Numéro 2

La coopération intermunicipale

L'occupation actuelle du territoire québécois est l'héritage d'une époque où l'économie et les besoins de la société étaient complètement différents de ceux d'aujourd'hui. Il y a 100 ans, une bonne terre agricole, une église au village à portée de carriole, une école dans le rang et quelques bons voisins, voilà à peu près ce qui suffisait à rendre attrayant un milieu de vie pour une famille québécoise rurale typique.

Aujourd'hui, la vie est plus compliquée et les attentes des québécois envers les services offerts dans leur milieu sont plus élevées qu'avant. La qualité d'un milieu de vie repose désormais sur de nombreux facteurs qui touchent notamment :

- la santé (service d'urgence, soins à domicile etc.)
- l'habitat (disponibilité et coûts des logements)
- l'emploi (accès à un bassin d'emplois intéressants et variés)
- la sécurité (police, pompier)
- les services sociaux (garderie etc.)
- l'éducation (école primaire, proximité d'une école secondaire et d'un cégep)
- l'environnement (collecte sélective, qualité de l'eau potable etc.)
- les loisirs (équipements sportifs, camp de jour, activités de plein air etc.)
- la culture (bibliothèque, festivals, cours de musique etc.)
- les services commerciaux (épicerie, pharmacie, station service etc.)
- les communications (câble, internet haute vitesse)

le cadre de vie (patrimoine, paysage)

Est-il possible, dans le contexte actuel, d'offrir un milieu de vie attrayant et compétitif sur l'ensemble du territoire que nous ont légué les générations précédentes ? Peut-être. Mais à la condition de penser différemment l'organisation de ce territoire.

L'échelle de la paroisse (un village à tous les 10 km), qui constitue encore la trame de base de l'occupation de nos campagnes, permettait de répondre parfaitement aux besoins socio-économiques du XIX^e siècle. Est-ce que cette trame est encore nécessairement la mieux adaptée à la réalité de 2011 ?

C'est encore à l'échelle de la paroisse que l'on tente d'offrir la plupart des services à la population. Cette structure territoriale dont on a hérité nous incite à penser qu'il faille encore aujourd'hui avoir une école primaire à tous les 10 km, une bibliothèque à tous les 10 km, une caserne de pompier à tous les 10 km, une zone industrielle à tous les 10 km, et ainsi de suite. Si la croissance économique et démographique avait accompagné la croissance des besoins en services, rien



ne nous obligerait à remettre en question cette trame paroissiale. Or, il n'en est rien : les municipalités rurales de la MRC de Rivière-du-Loup ont perdu 34% de leur population depuis 50 ans.

Ces dernières années, plusieurs exercices de planification ont mis en lumière la nécessité d'offrir et de gérer les services à une autre échelle. Le plan de gestion des matières résiduelles et le schéma de couverture de risques en sécurité incendie, réalisés à l'échelle du territoire de la MRC, ont démontré que l'ensemble des citoyens de la MRC pouvaient tirer avantage d'une plus grande coopération intermunicipale. Suite à l'adoption du schéma de couverture de risque, les municipalités ont convenu de mettre en commun les services de prévention. Le plan de gestion des matières résiduelles aboutira, lui, à la mise en place d'une usine de biométhanisation alimentée entre autres par la collecte regroupée des matières organiques.

Or, bien souvent, ces planifications régionales et leur mise en œuvre ne sont possibles que grâce à l'appui du gouvernement du Québec, voire même parce qu'elles nous sont imposées. Le projet de régionalisation des offices de logements sociaux, sans échéancier imposé par le gouvernement, avance quant à lui plus laborieusement. On constate donc que le partage des services, des ressources et des revenus entre municipalités voisines est encore loin d'être un réflexe naturel et automatique.

Bien que les mentalités évoluent, la compétition entre municipalités locales demeure présente et souvent stérile. Par exemple, sur le plan démographique, pratiquement chaque municipalité met en place des mesures (rabais de taxes, financement des infrastructures etc.) pour inciter les familles à s'établir sur leur territoire. On peut légitimement se demander, quand tous les villages offrent à peu près les mêmes incitatifs à l'établissement, si ces mesures peuvent réellement avoir un quelconque effet. Est-ce que les ressources consacrées à ces incitatifs n'auraient-elles pas un plus grand impact sur l'occupation dynamique du territoire de la MRC si elles étaient rendues disponibles à une autre échelle, pour des projets visant par exemple à attirer chez nous des familles et des entreprises de l'extérieur de la MRC ?

Il y a près de 30 ans que les MRC ont été créées afin qu'une nouvelle manière de voir et de planifier le territoire puisse voir le jour. On constate cependant que les vieux réflexes demeurent : il reste difficile pour la majorité de voir le territoire autrement qu'à travers le prisme paroissial. Pourtant ces trois décennies ont tout de même vu de belles réalisations qui démontrent hors de tout doute que la coopération intermunicipale est possible et souhaitable.

Nicolas Gagnon
MRC de Rivière-du-Loup

Lise Pelletier, Inf, M. Sc
Médiatrice agréée (IMAQ et IAMC)

Tél : 418-862-1850



« S'écouter, pour
s'entendre... »

Services en milieux de travail

Services aux personnes et groupes de la
communauté

Médiation, prévention et règlement des conflits
Accompagnement et formation en communication
consciente

Courriel : jlisepelletier@videotron.ca

Site internet : www.lisepelletier.ca

BIBLIOPassion

Louis & Thérèse Vadeboncoeur

Livres anciens & modernes

www.abebooks.com

Cliquer "Bookstores", entrer "Bibliopassion"

thevad@videotron.ca

**CONTENEUR
PERREAU GAGNÉ**

SERVICE DE TRANSPORT PAR CONTENEUR

Yvan Perreault, *propriétaire*

Tél. : (418) 868-1222

Les Entreprises Perreault Gagné inc.

195, Route de la Montagne, Notre-Dame-du-Portage (Québec) G0L 1Y0

**Cours de conversation anglaise
Traduction**



Louise Simard

COMPLÈTEMENT BILINGUE

20 ans d'immersion en milieu anglophone
et dans le domaine des affaires

418 860-3022

siml006@videotron.ca


IMMEUBLES
GLMC
INC
Agence immobilière

103, rue de l'Hôtel-de-Ville
Rivière-du-Loup G5R 4P9

Bureau: 418 862-9015
Cellulaire: 418 863-2007
dmarquis@glmc.ca

glmc.ca



DENIS MARQUIS Courtier immobilier

Marché conclu !

| Octobre 2011 | | | | | | |
|--------------|----|----|----|----|----|----|
| D | L | M | M | J | V | S |
| | | | | | | 1 |
| 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
| 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
| 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 |
| 30 | 31 | | | | | |

| Novembre 2011 | | | | | | |
|---------------|----|----|----|----|----|----|
| D | L | M | M | J | V | S |
| | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 |
| 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 |
| 27 | 28 | 29 | 30 | | | |
| | | | | | | |

- 12 octobre, dîner de l'Envol des aînés à la salle Gilles-Moreau, 200, Côte de la mer
- 15 octobre, pêche à l'éperlan
- 28 octobre, soirée Halloween (2\$/Chalet des sports) pour les jeunes
- 6 novembre, course du Portageur
- 7 novembre, séance ordinaire du conseil à 19h30 à la salle Gilles-Moreau du Chalet des sports



RÉFECTION DU TOIT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL

